BNP PARIBAS

Document d'Informations Clés

Ref.: CH0045454284-2026-10-07T23:00:38

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Certificat Tracker sur un Indice

ISIN	CH0045454284
Cotation	SIX Swiss Exchange Ltd
Offre au public	Oui (Suisse)
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas S.A. www.bnpparibasmarkets.ch Appeler le +41 58 2126850 pour plus d'informations
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du Document d'Informations Clés	07.10.2026 (23:00:38)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Le produit est émis sous forme de droit-valeur conformément au droit suisse. Hormis la forme et la constitution du produit, tous les droits et obligations qui en découlent sont déterminés à tous égards conformément au droit anglais. Il n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.

DUREE

Le produit n'a pas d'écheance fixe. Il peut etre exerçé par l'investisseur ou terminé par l'Emetteur.

OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis en fonction de conditions prédéfinies.

Vous pouvez exercer le produit à des dates prédéfinies (Date d'Exercice) sur préavis conformément à la Période de Notification d'Exercice, avec effet à la Date d'Évaluation concernée.

De plus, l'Emetteur peut rembourser le produit par anticipation à une date désignée à sa discrétion (ci-après dénommée la « Date de Résiliation ») sous réserve d'un préavis, avec effet à la Date d'Evaluation. Après exercice ou résiliation, vous recevrez un Montant de Remboursement libellé dans la Devise du Produit à la Date de Remboursement désignée. La Date d'Évaluation désignée correspond à la Date d'Exercice ou à la Date de Résiliation.

Le Montant de Remboursement est calculé chaque jour de bourse. Le Montant de Remboursement à la Date d'Évaluation concernée est égal au produit du Prix de Référence et du rapport entre le Montant de Remboursement au jour de bourse précédant et le Prix de Référence au jour de bourse précédant impacté de la Performance du Taux de Change. Les Frais de Gestion sont décomptés du résultat de ce calcul. La Performance du Taux de Change est calculée en divisant le Taux de Change à la Date d'Évaluation concernée par le Taux de Change au jour de bourse précédant cette date.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre des composants du Sous-Jacent (par exemple, dividendes ou droits de vote).

Date d'émission	10.11.2008
Date de Remboursement	5 jours ouvrés après la Date d'Évaluation
Date d'Exercice	Le dernier jour de bourse de mars avec une Période de Notification d'Exercice de 3 jour(s) ouvré(s)
Date de Résiliation	Chaque jour de bourse, pour la première fois sur 10.11.2009 avec un préavis de résiliation ordinaire de 1 année(s) civile(s)

Frais de Gestion	1,00% p.a. (au 07.10.2026)
Devise du produit	CHF

Sous-Jacent	RICI® Enhanced Brent Crude Oil Total Return Index (RIEHCOTR, www.beelandinterests.com)
Devise du Sous-Jacent	USD
Sponsor de l'Indice	Beeland Interests Inc
Prix de Référence	Cours de Clôture tel que déterminé par le Sponsor de l'Indice à la Date d'Évaluation, où 1 point équivaut à 1 unité de la Devise du Sous-Jacent

Les conditions du produit prévoient que si certains évènements exceptionnels se produisent, l'Émetteur du produit peut (1) apporter des ajustements au produit et/ou (2) rembourser le produit de façon anticipée. Les dits évènements sont précisés dans les conditions du produit et affèrent essentiellement au(x) Sous-Jacent(s). Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez à la date de remboursement anticipé est susceptible de différer des scénarios décrits ci-dessus et d'être inférieur au montant que vous avez investi.
Tous les remboursements décrits dans le présent document (y compris les éventuels gains) sont calculés hors coûts et impôts applicables à ce type d'investissement.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité du prix d'achat, auquel s'ajoutent tous les frais éventuels.
- disposent d'un horizon d'investissement à long-terme (plus de cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- ont été informés par un professionnel ou disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leur fonctionnement et leurs risques, et la classe d'actifs du Sous-Jacent.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

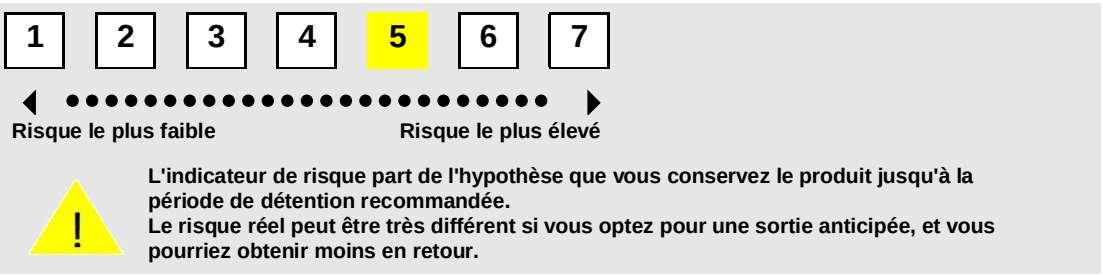

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la période de détention recommandée.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probableque notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si la monnaie du pays dans lequel vous achetez ce produit ou le compte sur lequel les paiements liés à ce produit sont crédités est différent de la Devise du Produit, veuillez prêter attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les sections relatives aux risques dans le Prospectus de Base tels que spécifiés à la section « Autres informations pertinentes » ci-après.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée		**5 ans**	
Exemple d'investissement		**CHF 10 000,00**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**CHF 1 032,00**	**CHF 810,00**
	Rendement annuel moyen	-89,68%	-39,51%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**CHF 4 331,00**	**CHF 9 798,00**
	Rendement annuel moyen	-56,69%	-0,41%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**CHF 10 370,00**	**CHF 14 175,00**
	Rendement annuel moyen	3,70%	7,23%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**CHF 18 557,00**	**CHF 21 577,00**
	Rendement annuel moyen	85,57%	16,63%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le sous-jacent entre Octobre 2016 et Octobre 2026.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant, en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement, fait faillite ou en cas de mise en résolution, vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi.
Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dû par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dû par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. Une restructuration peut être imposée par les autorités de résolution afin d'éviter la faillite. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre du produit émis par l'Emetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- CHF 10 000,00 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 206,00	CHF 728,00
Incidence des coûts annuels *	2,07%	1,17% par an

* Cela illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,35% avant déduction des coûts et de 7,18% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,55% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	CHF 55,00
Coûts de sortie	0,46% du montant de l'investissement. Ces frais ne s'appliquent que si vous sortez de votre investissement avant l'échéance du produit. Le nombre indiqué suppose que des conditions normales du marché s'appliquent.	CHF 46,00
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,04% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	CHF 104,00

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

En moyenne, les investisseurs conservent ce produit pendant 5 ans. Nous avons également choisi cette période de détention afin que ce produit puisse être comparé avec d'autres produits d'investissement sans échéance.

En plus de pouvoir vendre le produit sur la bourse où il est coté ou hors bourse, vous pouvez demander à l'Émetteur de rembourser le produit par anticipation en exerçant votre « Warrant Right » par remise d'un préavis écrit. Veuillez noter que vous pourriez être tenu(e) de détenir un nombre minimum de produits supérieur à celui exigé dans le cas d'exercice. Vous devez informer votre banque dépositaire, qui est responsable de l'ordre de transfert des produits déterminés. En cas d'exercice, vous recevrez un Montant de Remboursement tel que décrit à la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la cotation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP PARIBAS, Paris, Zurich branch, Exchange Traded Solutions, Selnaustrasse 16, Postfach, CH - 8022 Zurich, en envoyant un e-mail à markets.ch@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : www.bnpparibasmarkets.ch

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, www.bnpparibasmarkets.ch, conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1933 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.